

SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

SNEP FSU REUNION
Résidence les Longanis
Bâtiment C appartement 4
7 boulevard Mahatma Gandhi
97490 SAINTE CLOTILDE
0262 12 85 06
snep.reunion@wanadoo.fr
<http://blog.snep-reunion.org/>

N°29 – SEPTEMBRE 2014

SOMMAIRE:

- Page 2&3: édito
- Page 4&5: carte des points
- Page 6 : mouvement 2014
- Page 7 : groupe de travail TZR
- Page 8: syndicalisation et trésorerie
- Page 9:&10 Jaurès et le syndicalisme
- Page 11: bilan de rentrée
- Page 12: organigramme



Le syndicat des enseignants d'EPS et des professeurs de sport



Le métier au cœur

Dispensé de timbrage **Saint Denis CTCC**

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le:



LES TEMPS FORTS DE LA RENTRÉE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SNEP
LE JEUDI 02 OCTOBRE
AU LYCÉE LA RENAISSANCE
A SAINT PAUL

CONGRÈS D'ÉTUDE FSU
AVEC LA PARTICIPATION
EXCEPTIONNELLE
DE GERARD FILOCHE
LE 9 OU 10 NOVEMBRE

N'hésitez pas à vous inscrire.
Le droit syndical ne s'use que si l'on ne s'en sert pas!
La demande d'autorisation d'absence est à déposer dans les 3 jours précédents la réunion.



ELECTIONS PROFESSIONNELLES
LE 04 DECEMBRE
votez SNEP et FSU



Directeur de la publication : Damien LAUDE

CPPAP 0111 S 07871 , dépôt légal: août 2006. 4 numéros par an. Abonnement par cotisation annuelle
Imprimé par Copy Run 4 bis rue Léopold Rambaud 97490 SAINTE CLOTILDE

L' EDITO :

DE BABORD A TRIBORD

Une rentrée des classes inédite!

C'est effectivement une première. L'exclusion de Benoit Hamon de la "salle de classe" nous amène Najat Vallaud Belkacem à sa tête, caution républicaine, icône du féminisme. Le remaniement ministériel aura comme conséquence l'arrivée d'une nouvelle tête au MEN mais surtout de lever les masques !

A l'Université d'été du Medef, M.Valls prononce un discours tellement pro-business qu'il en paraît plus à droite que l'UMP mais à l'Université d'été du PS, sous les huées, il martèle le besoin de puissance publique. Alors, c'est ça le social-libéralisme!??

La confirmation de la ligne économique libérale montre le choix assumé d'une politique d'austérité qui remet en cause notre modèle social.

En effet, dans le domaine de la santé, les grandes réformes annoncées font peser de fortes craintes sur le devenir de la sécurité sociale sur laquelle se focalise fortement la recherche de 21 milliards d'économies ; le projet de loi rectificatif pour 2014 traduit cette orientation.

Quant à l'éducation, la rentrée débute alors que 5000 postes d'enseignants n'ont pas été pourvus: difficile de ne pas voir que « le plus beau métier du monde » n'attire plus. La faute bien sûr au gel du point d'indice pour la 5^e année consécutive, gel synonyme de baisse du pouvoir d'achat. La faute au mythe de l'école qui guérirait tous les maux de la société. La faute aux difficultés ordinaires du métier, difficultés renforcées par les injonctions du système, le manque de reconnaissance ressenti par les personnels... Mais aussi et surtout la faute aux différents gouvernement qui, depuis Claude Allègre et son célèbre "mammoth à dégraisser", n'ont eu de cesse de jeter l'opprobre et de dénigrer souvent publiquement les personnels enseignants avec le point d'orgue lors des années Sarkozy.

Malgré ce contexte, des « bougés » sont à signaler : hausse des recrutements, ouverture de concours pour résorber la précarité, remise en place d'une formation initiale avec la création des ESPE . Certes, tout n'est pas rose et de nombreuses améliorations restent à apporter mais les changements sont encore possibles.

De nombreux dossiers sont au rendez -vous de cette année:

-Suite à la publication du décret du 20/08/2014 remplaçant le décret de 50 sur les obligations de service, le SNEP-FSU est intervenu dès la rentrée 2014 pour vérifier l'application dans les REP+ « préfigurateurs » de la réforme ,de l'éducation prioritaire et de la pondération du service des collègues. Il sera attentif à l'écriture et à la publication des décrets concernant les indemnités (coordination EPS, coordination de district, cycle terminal de lycée et LP) pour la rentrée 2015. Il sera de même, attentif à la transparence des critères permettant de déterminer la carte des 350 REP+ pour la rentrée 2015.

- La consultation sur le « nouveau » socle sera un moment important de ce premier trimestre. Il faut obtenir un engagement massif des collègues, notamment lors de la ½ journée banalisée organisée dans tous les établissements (mi octobre), pour que cette consultation conforte les avancées obtenues, tant sur le contenu général du projet que sur la place de notre discipline.

SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

- La publication du décret « sport scolaire » et de la note de service a été saluée comme une avancée. Il est néanmoins nécessaire de veiller à son application pour toutes et tous à cette rentrée.
- et enfin et surtout ,le grand rendez-vous des élections professionnelles : pour la première fois, les 3 fonctions publiques vont voter en même temps pour élire leurs représentants au sein des différentes instances: CAPA, CT...

Le résultat de ce vote aura un impact sur l'ensemble des droits et moyens syndicaux, moment d'autant plus important que les sondages donnent le FN haut dans les intentions de vote.

Dans ce contexte, un syndicalisme fort et revendicatif offre la perspective d'autres choix en terme de solidarité et une meilleure alternative qu'un vote politique de déception.

A l'aube du grand chantier sur la refonte et la revalorisation des carrières, chacun doit mesurer ses choix.

Attaché à l'indépendance syndicale, le SNEP a toujours défendu le Service public, facteur de cohésion sociale, teneur des valeurs républicaine de liberté, égalité, fraternité et laïcité. La Fonction publique est le pilier de l'état républicain et répond à l'exigence de solidarité. L'EPS et le sport scolaire en font partie intégrante.

Quel que soit le gouvernement, nous avons toujours combattu toutes les attaques portées contre le Service public, de la RGPP à la modernisation de l'action publique (MAP), et dénoncé ses conséquences sur l'emploi, les carrières, les conditions de travail .

La priorité de cette rentrée est donc de construire la mobilisation contre les politiques d'austérité, pour la construction d'un rapport de force syndical, pour un autre budget (pour l'EPS et le sport scolaire, pour l'école publique et pour toute la société), pour un autre usage des richesses qui sont produites par les salarié(e)s.

**POUR CELA NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER AU VOTE DES E.P
POUR UN SNEP ET UNE FSU ENCORE PLUS FORTS**

Catherine Duriez, Secrétaire Académique

CALENDRIER CORPO 2014/2015		CALENDRIER VIE SYNDICALE 2014/2015	
Promotion d'échelon :	Participation automatique Résultats en Décembre	septembre	AG OUEST
Mouvement Inter-académique :	Inscription en Novembre Résultats en Mars		AG NORD & EST
Congé Formation :	Inscriptions en Décembre Résultats en Avril		AG SUD
Liste d'aptitude certifiés :	Inscriptions en Janvier	02 octobre	AG DEPARTEMENTALE
Liste d'aptitude agrégés :	Inscriptions en Janvier Proposition Réunion en Mars	09 octobre	Congrès d'étude FSU
Hors-classe	Participation automatique Résultats en mai - juin	13 novembre	STAGE SPECIAL STAGIAIRES Au CREPS de Saint Denis
Reconversion:	Dépôt des dossiers en Mars Résultats en Juin	Du 27/11 au 04/12	SCRUTIN ELECTIONS PROFESSIONNELLES
Mouvement Intra-académique :	Inscription en Avril Résultats en Juin	début avril	STAGE SPECIAL MUTATIONS INTRA Lieu à déterminer (nord & sud)
Révision de notes :	Juin	Fin mai	ASSEMBLEE GENERALE Lieu à déterminer
Avancement d'échelon non-titulaire :	Juin - Juillet		
Affectation des TZR & contractuels:	Rattachement en Juillet Poste à l'année en Aout		
Affectation des Stagiaires :	Juillet-Août		

SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

CARTE DES POIN

SAINT DENIS	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 21 pts		
-------------	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
21	GEO	V.2	COLLEGE LES ALIZES	
21	COM	V.13	COLLEGE LES ALIZES	
28	ETB	V.6	COLLEGE BOURBON	
31	COM	V.8	COLLEGE BOURBON	
71	ETB	V.15	COLLEGE MAHE DE LA BOURDONNAIS	
78	ETB	V.16	COLLEGE LES DEUX CANONS	
71	ETB	V.11	COLLEGE DE MONTGAILLARD	
71	ETB	V.1	COLLEGE DU CHAUDRON	
73	GEO	V.15	COLLEGE BOURBON	
78	ETB	V.4	COLLEGE JULES REYDELLET	
88	ETB	V.14	COLLEGE DE MONTGAILLARD	
169	ETB	V.3	LYCEE DE L HORIZON	
358	ETB	V.1	LYCEE LECONTE DE LISLE	
1600	COM	V.2	LYCEE GEORGES BRASSENS	MESURE DE CARTE SCOLAIRE

LA POSSESSION	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 272 pts		
---------------	---	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
272	ETB	V.2	COLLEGE JEAN ALBANY	

LE PORT	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 339 pts		
---------	---	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
339	ETB	V.3	COLLEGE EDMOND ALBIUS	
446	ETB	V.12	SEP DU LYCEE JEAN HINGLO	

SAINT PAUL	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): pts		
------------	---	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
311	ETB	V.1	LYCEE VUE BELLE	INTRA COMMUNE
1267,2	GEO	V.20	COLLEGE CELIMENE GAUDIEUX	
1642	COM	V.2	LYCEE SAINT PAUL 4	MESURE DE CARTE SCOLAIRE
3383	ETB	V.3	LYCEE SAINT PAUL 4	MESURE DE CARTE SCOLAIRE

SAINT LEU	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 813pts		
-----------	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
1583	COM	V.4	SEP DU LYCEE STELLA	MESURE DE CARTE SCOLAIRE
813	COM	V.2	COLLEGE MARCEL GOULETTE	

SAINT LOUIS	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 289pts		
-------------	--	--	--

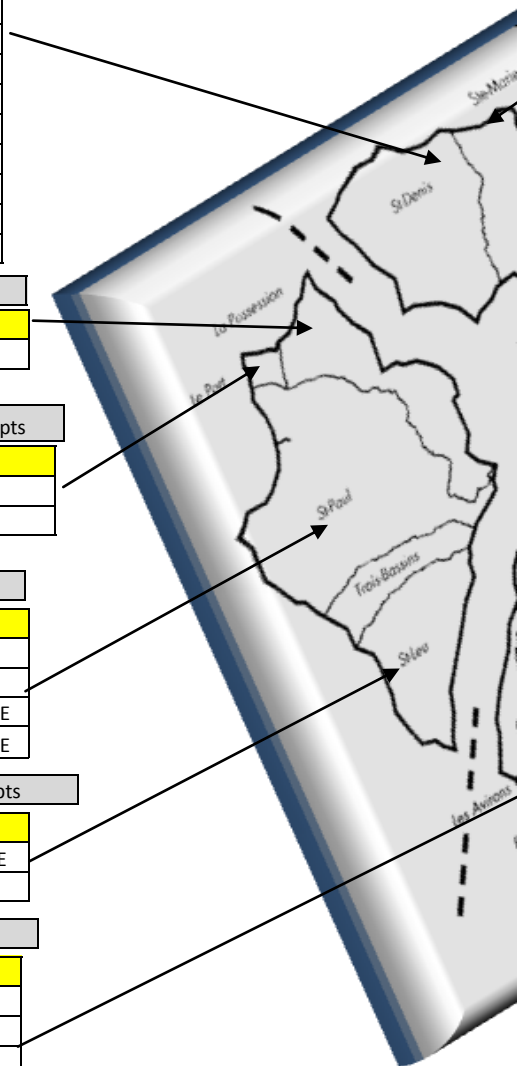
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
289	ETB	V.16	COLLEGE LECONTE DE LISLE	
289	ETB	V.1	LYCEE ROCHES MAIGRES	
304,2	COM	V.11	COLLEGE JEAN LAFOSSE	
306	ETB	V.7	LYCEE ROCHES MAIGRES	
358	ETB	V.4	LYCEE VICTOR SCHOELCHER	

ENTRE DEUX	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 642.2pts		
------------	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
642,2	COM	V.6	COLLEGE LE DIMITILE	

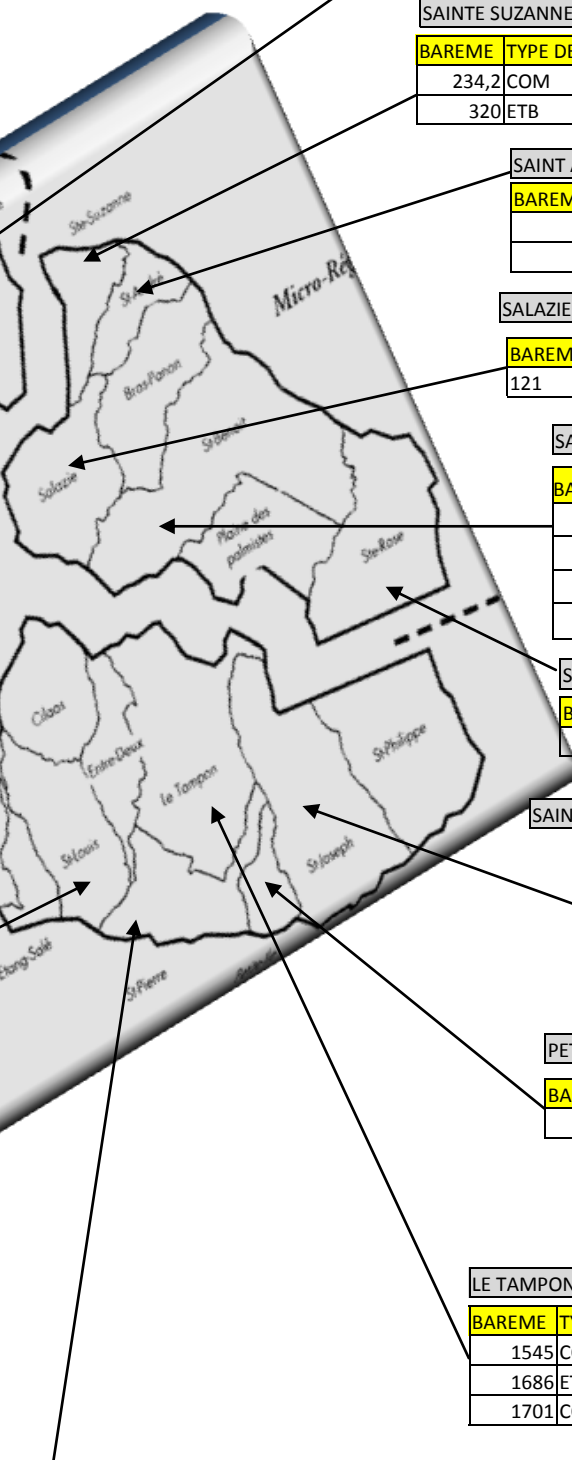
SAINT PIERRE	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 1094 pts		
--------------	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT
311,2	COM	V.18	COLLEGE TERRE SAINTE
584	ETB	V.10	COLLEGE E. ADAM DE VILLIERS
1094	COM	V.8	COLLEGE PAUL HERMANN



SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

PTS INTRA 2014



SAINTE MARIE		Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 48 pts		
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
48	ETB	V.5	COLLEGE BEAUSEJOUR	

SAINTE SUZANNE		Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 234.2 pts		
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
234,2	COM	V.2	COLLEGE QUARTIER FRANCAIS	
320	ETB	V.2	LYCEE BEL AIR	

SAINT ANDRE		Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 28 pts		
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
28	ETB	V.9	COLLEGE CHEMIN MORIN	
48	ETB	V.11	COLLEGE CHEMIN MORIN	

SALAZIE		Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 121 pts		
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
121	-	EXT	COLLEGE AUGUSTE LACAUSSE	

SAINT BENOIT		Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 71 pts		
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
71	ETB	V.8	COLLEGE BASSIN BLEU	
72,2	COM	V.15	COLLEGE HUBERT DE LISLE	
138	ETB	V.1	LYCEE PATU DE ROSEMONT	
166	ETB	V.4	COLLEGE GUY MOQUET	

SAINTE ROSE		Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 422 pts		
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
422	ETB	V.1	COLLEGE THERESIEN CADET	

SAINT JOSEPH		Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 163 pts		
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
163	ETB	V.6	LYCEE PAUL LANGEVIN	INTRA COMMUNE
301,2	COM	V.10	COLLEGE ACHILLE GRONDIN	
721	ETB	V.2	LYCEE PIERRE POIVRE	

PETITE ILE		Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 529 pts		
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
529	ETB	V.2	COLLEGE JOSEPH SUACOT	

LE TAMPON		Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 1545 pts		
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
1545	COM	V.8	COLLEGE LES TROIS MARES	MESURE DE CARTE SCOLAIRE
1686	ETB	V.2	SEP DU LYCEE ROLAND GARROS	
1701	COM	V.8	COLLEGE 12IEME KM	MESURE DE CARTE SCOLAIRE

s mutation intra commune): 311.2pts	
REMARQUES	

SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

MOUVEMENT 2013

Le SNEP souhaite la bienvenue aux collègues nouvellement mutés dans l'académie ainsi qu'à ceux qui reviennent après quelques années passées sous d'autres latitudes.

De plus, nous tenons à féliciter l'ensemble des lauréats 2013 des différents concours qui sont particulièrement nombreux cette année avec 27 reçu(e)s au CAPEPS et une à l'agrégation externe.

Enfin, nous avons également comme chaque année une pensée particulière pour nos collègues qui vont goûter aux joies de la retraite. Nous leur souhaitons bon vent pour la nouvelle vie qui s'ouvre à eux.

ILS & ELLES BOUGENT

DROMART	VIANNEY
NAULLEAU	JEREMY
TIEN-MI-TIE	NICOLAS
RAFNSSON	PALL
VILLIEN	ERIC
TECHER	MURIEL
PANNETIER	VINCENT
DONNADIEU	LAURENT
ETHEVE	GABRIELLE
SAUTRON	JORDANE
BLAS	FREDERIC
CLERC	MICHEL
MOCHULPICH	FREDERIC
FERREIRA	VALERIE
GUILBON	GERALDINE
SCHNEIDER	ELISE
OLEGGINI	LAURENCE
SAILLY	SEBASTIEN
TABURET	OLIVIER
BESSARD	ALAIN
GOGOLKA	ISABELLE
MOUHOU	MALIKA
DELBECQUE	PATRICIA
CATHERINE	JULIEN
DARNAND	LYNDA
ROSSILLE	CHRISTIAN
GUILLIEY	ERIC
ROULET	STEPHANE
PERRIOL	AGNES
RIVIERE	GUILLAUME

ILS & ELLES ARRIVENT OU REVIENNENT

BALBINE	LUC
BATAILLE	MATHILDE
BETTINI	LAURENT
CASCADE	EMMANUEL
CASTEX	JULIEN
COCHEREL	LENAIG
CORDIER	KARINE
COULOMBIER	PAUL
CRESPIN	NICOLAS
DALLEAU	ERICK
DEVERS	ALAIN
ETHEVE	GABRIELLE
FILLASTRE	MARIANNE
NGONDY	CECILE
OSTER	ROMAIN
PAUSE	CLEMENT
RAKOTOMALALA	ANDY
SAINT-PERON	CHANTAL
SAUTRON	JORDANE
SCHNEIDER	ELISE
VERON	PIERRE
WESTERLOPPE	MARIE-LAURE

ILS & ELLES PARTENT

CADET	ERIC LAURENT
DION	ERIC
DUHAULT	CHRISTINE
LAGEAT	PHILIPPE
NOMINE	PASCAL

MOUVEMENT 2014 GT TZR

Le groupe de travail (GT) d'affectation des TZR en EPS s'est déroulé le 13 août. Pour le SNEP, Carole Bestaux, Laurence Delaplace, Damien Laude et Benoit Caquelard étaient vos représentants commissaires paritaires.

Nous tenons à rappeler en préambule qu'un GT n'étant pas une instance officielle au même titre qu'une CAPA ou la FPMA, l'absence ou le refus de siéger de la part des commissaires paritaires n'aurait aucune incidence sur le déroulement de cette réunion. Dans une telle situation, aucun report n'est possible; l'administration serait alors libre d'affecter les collègues comme bon lui semble.

Autant notre refus de siéger lors de la FPMA prend tout son sens dans l'objectif d'injecter des postes supplémentaires, gage d'amélioration des mutations; autant ce n'est pas de l'intérêt des collègues TZR que nous ne soyons pas présents lors de ce groupe de travail.

Depuis près de cinq ans, l'administration a fait le choix d'affecter prioritairement les plus forts barèmes sur des affectations à l'année (AFA) ou sur des temps partiels annualisés qui se suivent. Cela permet de maintenir autant que faire se peut les collègues dans leur zone d'affectation par ordre de barème les plus petits barèmes étant susceptibles d'être dézonés.

Les suppressions massives de postes liées aux années Sarkozy ont principalement touché les TZR. Le vivier de remplaçants est désormais considérablement réduit. Dans l'académie, les zones Est et Nord sont les plus touchées par la pénurie.

Il ne reste actuellement **plus qu'un seul TZR dans l'est et 4 dans le nord**, tous affectés à l'année. Il ne reste donc plus aucun remplaçant titulaire disponible dans ces 2 zones. L'administration a donc fait le choix de dézoner des TZ et de faire appel à des contractuels. Ces derniers sont environ 40 à être actuellement embauchés.

Concernant les zones sud et ouest, à l'issue du GT, il reste environ 12 collègues sans affectation. Comme chaque année, la situation a évolué depuis la rentrée mais nous n'avons que peu de données de la part de l'administration.

Quelques collègues peuvent s'interroger sur des affectations jugées "moins bonnes" que d'autres au regard de leurs barèmes. Rappelons que le jour du GT, le groupe de travail procède aux affectations sur la base de la "photographie" des besoins connus par les services rectoraux.

Dès la rentrée, de nouveaux besoins apparaissent, obligeant l'administration à procéder à des ajustements. Nous sommes intervenus auprès de la DPES à chaque fois que vous nous avez sollicité. Nous gagnerions en efficacité si les collègues nous communiquaient les informations avant la tenue du GT.

Quoi qu'il en soit, même si un système est toujours perfectible, le SNEP reste attaché à la notion de barème, seul élément susceptible d'apporter de la transparence et de l'équité entre collègues.

Pour les commissaires paritaires, Benoit Caquelard

LE POINT SUR LA SYNDICALISATION

Avec une augmentation de 17 syndiqués par rapport à l'an passé, on peut constater que le SNEP Réunion continue sa progression amorcée depuis 3 ans en atteignant cette année les 267 syndiqués même s'il faut garder à l'esprit notre objectif de dépasser les 300.

Le taux de syndicalisation atteint dorénavant 33.5% dans notre académie (26% nationalement).

Les points remarquables:

- taux de syndicalisation élevé chez les stagiaires (+ de 80%).
- syndicalisation chez les contractuels stables.
- 19 collègues retraités à jour de leur cotisation (+2 par rapport à l'an passé).

Perspectives:

Nous continuerons dans une démarche de proximité et de convivialité en multipliant les rencontres, les stages, les journées de réflexion avec les élections professionnelles à très court terme.

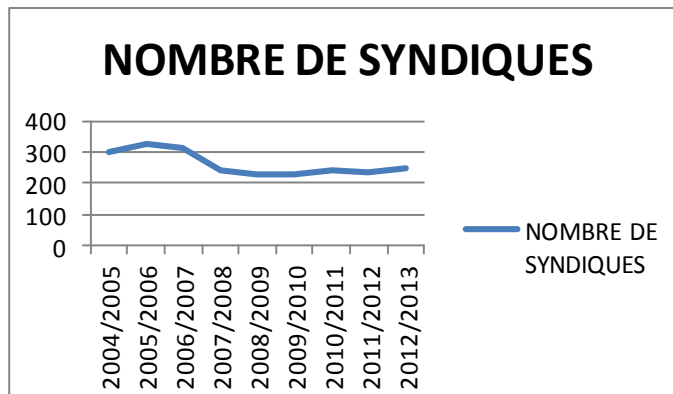
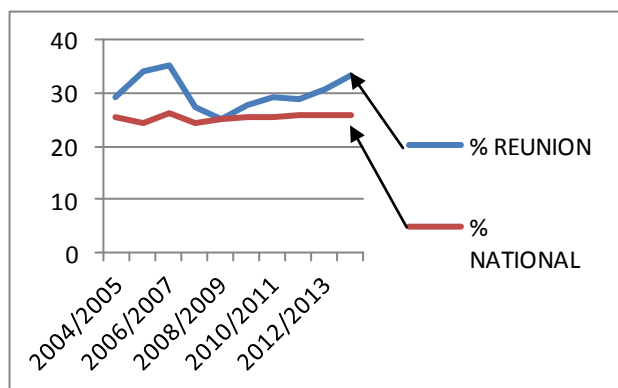
Continuer le travail initié avec les stagiaires et les contractuels (former, informer, défendre).

Nous chercherons à améliorer le lien avec les retraités en relation avec la SFR (section fédérale des retraités de la FSU).

Benoit Caquelard

SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

LE POINT SUR LA SYNDICALISATION (SUITE)



	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
% REUNION	29,4	34	35,4	27,2	25,1	27,8	29,4	28,8	30,9	33,5
% NATIONAL	25,4	24,5	26,2	24,4	25,1	25,5	25,4	25,9	25,9	26

LE POINT SUR LA TRESORERIE

Lors du congrès académique, le SNEP a présenté sa comptabilité des 3 dernières années. Celui-ci montrait une situation financière saine et équilibrée. Cette dernière a par ailleurs été validée par le commissaire au compte national. Le bilan comptable au 31/08/2014 fait apparaître un bilan stable cette année.

L'augmentation du nombre de syndiqué(e)s en 2013/2014 a permis aussi celle des recettes. Grâce à vos cotisations, le SNEP Réunion a pu avoir une activité syndicale riche en événements (congrès, stages, assemblée générale...).

Afin d'améliorer encore notre efficacité, nous avons décidé de concert avec la FSU et le SNUEP de prendre un local plus grand. Ceci entraîne en contre partie une augmentation du coût des loyers d'environ 150 euros par organisation syndicale. Nous aurons dorénavant une salle de réunion suffisamment importante et des bureaux indépendants pour chaque syndicat et la FSU.

Benoit Caquelard, Trésorier Académique.

COMPTE DE RESULTATS 2013/2014

Libellé	Recettes	Dépenses
Solde au 01/09/2013	22160,24	
COTISATIONS REVERSEES AU NATIONAL	0	38812,92
FOURNITURES ENTRETIEN PETITS EQUIPEMENTS	0	51,27
MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	0	761,5
FOURNITURES DE BUREAU	0	424,03
LOCATION D'INSTALLATION et LOCATION IMMOBILIERE	0	5912,99
ASSURANCE	0	47,36
DOCUMENTATION	0	50
EQUIPEMENT MOBILIER DIVERS	0	458,54
BULLETIN	0	2293,6
DONS - CADEAUX	0	98,1
ACTION - MATERIEL SYNDICALISATION	0	889,2
FRAIS DE DEPLACEMENTS	3949,51	7642,28
FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	576	2360,62
TELEPHONE INTERNET	188,68	4361,57
AFFRANCHISSEMENT BULLETIN	0	566,43
AFFRANCHISSEMENT - TIMBRES	0	776,11
FRAIS BANCAIRES	0	122,55
COTISATIONS AUTRES	0	600
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	62095,09	156
Solde au 31/08/2014	22584,45	66385,07

Il y a 100 ans, le 25 juillet 1914, Jaurès prononçait son dernier discours. Cinq jours après il était assassiné à Paris et huit jours plus tard, débutait la première guerre mondiale.

Alors que la France et les autres Nations, parties prenantes de ce conflit, s'apprêtent à commémorer le déclenchement de ce qui fut l'une des plus grandes boucheries de tous les temps, peu de voix s'élèvent pour rappeler la pensée de Jaurès dans toutes ses dimensions. Pourtant tous les politiques du Front National au Front de Gauche, de Sarkozy à Hollande, se réclament peu ou prou de cette caution idéologique.

Nous souhaitons, pour notre modeste part, mettre en lumière l'engagement de Jaures pour l'école et le syndicalisme.

Evoquer la figure de Jaurès c'est convoquer l'image du leader socialiste, du grand parlementaire, de l'homme impliqué au cœur des luttes sociales, du défenseur de Dreyfus et, bien sûr, du pacifiste qui paya de sa vie son combat pour la paix. De son vivant, il a incarné l'engagement et la fidélité à ses idées. Mais Jaurès fut aussi un enseignant qui s'est toujours intéressé aux questions pédagogiques qui n'a jamais cessé de se définir comme un « éducateur du peuple » et lier la question éducative à la grande question sociale. Elles sont toutes deux au cœur de son combat politique.

1905, loi sur la laïcité: Jaurès en est un des rédacteurs. Mais en 1905, c'est aussi l'émergence d'un syndicalisme enseignant et en 1907 d'importantes grèves éclatent. A cette époque, rappelons que les fonctionnaires (donc les enseignants) ne disposent pas du droit syndical et que seules les « amicales » sont autorisées. Même les gouvernements de gauche (la gauche remporte les élections législatives en 1906) refusent leur syndicalisation. A un moment où la répression s'abat sur les pionniers du syndicalisme, Jaurès qui les soutient activement, défend une position alors très minoritaire.

L'« évolution révolutionnaire » qu'il appelle de ses vœux et qui doit permettre de construire la République sociale, passe par l'organisation des travailleurs. Il n'a de cesse d'appeler les ouvriers à s'organiser dans des syndicats et des coopératives.

Si Jaurès s'est beaucoup consacré à la question éducative, c'est qu'elle va de pair avec la construction de la République sociale dont il rêve.

Jaurès l'affirme : « *Quiconque ne rattache pas le problème scolaire ou plutôt le problème de l'éducation à l'ensemble du problème social se condamne à des efforts ou à des rêves stériles* ».

***« Aucun progrès social, aucun droit, aucune liberté ne nous sont tombés du ciel. Ils sont tout pétris d'efforts humains »
Jean JAURES***

La réalisation de la République sociale passe par l'émancipation intellectuelle du prolétariat. Par conséquent, aux yeux de Jaurès, les enseignants ont une grande responsabilité; celle d'aider *"à la construction de la démocratie sociale par l'instruction et la culture"*. Il doit donc exister une véritable synergie entre le prolétariat et les enseignants. D'où ce rôle charnière qu'a, selon Jaurès, le syndicalisme enseignant.

Il est naturellement essentiel pour défendre les intérêts de la profession: le droit syndical à conquérir les revendications salariales, à une époque où les conditions matérielles des fonctionnaires se dégradent, la lutte contre les pressions subies de la part des autorités locales politiques et administratives. Les enseignants doivent aussi revendiquer haut et fort la liberté pédagogique et les conditions indispensables pour qu' 'ils puissent acquérir un haut niveau de culture et participer à la vie intellectuelle et scientifique. Mais les syndicats enseignants doivent encore, en quelque sorte, "éduquer les éducateurs du peuple": ils doivent être porteurs d'un idéal d'émancipation, être porteurs de la mission sociale qui incombe à l'école.

Nous sommes bien loin d'un syndicalisme centré uniquement sur les questions « corpo ». Jaurès pense les conditions d'une authentique démocratisation culturelle dont le syndicalisme enseignant (pour lequel il s'est intensément mobilisé) fait partie.

Mais dans sa revendication d'un enseignement exigeant, émancipateur et généreux, il y a, bien sûr, une dimension sociale. Refuser aux enfants du peuple l'accès à la culture générale, c'est les maintenir aujourd'hui et demain dans une situation de subordination et de soumission.

Nous sommes très loin de l'idée d'adapter l'école aux exigences du marché!

L'école de Jaurès est à cent lieues des logiques de « spécialisation » de plus en plus poussée (qui ne font qu'anticiper la division du travail), d'utilité immédiate et d'« employabilité »!

Elle ne s'inscrit pas davantage dans une logique de compétition individuelle, elle vise à une double émancipation : l'émancipation collective de la classe ouvrière et, en définitive, de la société tout entière, mais aussi l'autonomie intellectuelle et l'épanouissement de l'individu.

En 2014, les paroles de Jaurès résonnent et nous éclaboussent par leur actualité. En cette année d'élections professionnelles, la force de l'engagement individuel de Jaurès pour un engagement syndical porteur de transformations sociales doit nous porter **TOUS**.

Certains considèrent bien souvent les droits sociaux comme des « acquis » naturels ou pérennes alors que ces mêmes droits procèdent d'une succession de luttes sociales et que leur reconduction repose sur une constante vigilance .

Sans syndicalisme, il n'y aurait eu aucune véritable avancée sociale et sans lui, il ne peut y avoir que des reculs des droits sociaux. La presse patronale a pris pour cible le syndicalisme de lutte, lui préférant celui acquis aux vertus des compromis qui ne sont que des jeux de dupes dans lesquels les perdants sont toujours les salariés. Redonnons sa place aux syndicats combatifs dans une société qui en a un urgent besoin.

Catherine Duriez

Stagiaires...une pré rentrée particulière

La Réunion compte cette année 800 lauréats aux différents concours: PE, certifiés, PEPS, PLP, CPE.

En EPS, nous pouvons nous féliciter d'accueillir **27 nouveaux collègues** et surtout, que tous soient affectés dans l'académie pour leur année de stage.

Il faut être conscient que ce n'est pas le cas dans de nombreuses disciplines. Un groupe de travail auquel nous avons participé le 18 juillet avait d'ailleurs été organisé pour tenter de résoudre certaines situations familiales très critiques. L'administration avait alors permis à quelques enseignants affectés en métropole, d'effectuer finalement leur stage à la Réunion.

Les affectations:

L'administration doit cette année faire face à une arrivée massive de stagiaires en raison notamment du concours exceptionnel qui représente environ 60% de l'ensemble des lauréats.

Ce concours, pour rappel, avait été mis en place par Vincent Peillon en réponse à l'une des promesses de campagne de François Hollande (création de 60000 postes d'enseignants).

La quotité de service des stagiaires dépend donc du type de concours:

- Soit 1 mi -temps pour les concours rénové qui bénéficieront enfin d'une véritable formation dans les ESPE,

- Soit 1 temps complet dans le cadre des concours exceptionnels, internes et réservés. Les lauréats de ces derniers concours bénéficieront eux aussi de modules de formation dans les ESPE, mais nous avons fortement contesté le fait qu'aucune décharge de service n'ait été prévu pour ces lauréats.

Le concours réservé

La gestion du concours réservé avait été totalement catastrophique l'an passé. En effet, la possibilité de se présenter à ce concours est liée à des critères stricts d'ancienneté de service de contractuel.

Le jury de concours qui détermine les candidats admissibles sur dossier, n'a pas connaissance des états de service de ces derniers. De nombreux candidats avaient donc été admissibles sans être éligibles alors que des contractuels remplissant les conditions requises avaient vu leur dossier écarté!

Au final, un beau gâchis et souvent de la frustration pour beaucoup de candidats.

Cette année, la Réunion compte 3 lauréats du CAPEPS réservé, ce dont nous nous félicitons. Evidemment, c'est largement insuffisant pour résorber la précarité dans notre discipline et, compte tenu des critères d'éligibilité, un grand nombre d'anciens contractuels n'auront pas la possibilité de passer ce concours. Pour information, après seulement 3 semaines, près de 40 contractuels sont actuellement en poste dans notre académie.

Le SNEP FSU, pour vous aider à bien rentrer dans le métier.

Depuis votre réussite au concours, et même bien avant pour certains, le SNEP est présent à vos cotés pour vous conseiller. Dans le courant du 1^{er} trimestre, nous allons vous proposer un stage spécifique. A notre sens, il est fondamental que vous y participiez. N'hésitez pas à prendre contact avec nous à la moindre interrogation ou en cas de problème ressenti avec votre hiérarchie, inspection, tuteur...

Bonne rentrée à vous toutes et tous et bienvenu(e)s dans le métier!

Benoit Caquelard



SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

ORGANIGRAMME SNEP				
SECRETAIRES ACADEMIQUES	Damien LAUDE	06 92 77 51 49	06 92 62 98 17	s3-reunion@snepfsu.net
	Catherine DURIEZ		06 92 70 08 11	s3-reunion@snepfsu.net
TRESORIER, RESPONSABLE SYNDICALISATION	Benoit CAQUELARD	02 62 30 90 07	06 92 51 03 70	t3-reunion@snepfsu.net
SECRETAIRES ACADEMIQUES ADJOINTS				
SECTEUR SUD	Jacques CHEVALIER		06 92 88 77 74	chevalier9474@gmail.com
SECTEUR EST	Catherine DURIEZ		06 92 70 08 11	s3-reunion@snepfsu.net
SECTEUR OUEST	Carole BESTAUX		06 92 14 30 08	carolebestaux@orange.fr
SECTEUR NORD			06 92 67 00 63	

SECTEUR CORPO				
MUTATIONS	Manuel SAINT-LU		06 92 91 23 50	manolos.ola@orange.fr
TZR	Damien LAUDE	06 92 77 51 49	06 92 62 98 17	s3-reunion@snepfsu.net
INSTALLATIONS SPORTIVES	Catherine DURIEZ		06 92 02 80 40	cath.duriez@wanadoo.fr
PRECAIRES	Benoit CAQUELARD	02 62 30 90 07	06 92 51 03 70	t3-reunion@snepfsu.net
COMMISSION DE REFORME	Manuel SAINT-LU		06 92 91 23 50	manolos.ola@orange.fr
	Jean François PIDEBOIS		06 92 41 83 78	j-francois.pidebois@wanadoo.fr
UNSS	Jean Yves FERNANDEZ		06 92 68 40 44	jyfernandez@wanadoo.fr
STAGIAIRES	Camille DEHAIS		06 92 51 54 68	camilledehais@hotmail.com
RETRAITES	Michel ROULLOT			jmroullot@gmail.com

COMMISSAIRES PARITAIRES				
AGREGE TITULAIRE	PRUD HOMME Matthieu		06 92 14 30 37	matt.lydie@gmail.com
AGREGE SUPPLEANT	THIERRY Béatrice		06 92 64 08 10	bea.thierry@wanadoo.fr
	DOARE Philippe		06 92 32 30 62	philippe.doare@laposte.net
HCPEPS TITULAIRES	PERRIOL Agnès		06 92 28 46 66	agperriol@wanadoo.fr
	BESTAUX Carole		06 92 14 30 08	carolebestaux@orange.fr
HCPEPS SUPPLEANTS	FERNANDEZ Jean Yves		06 92 68 40 44	jyfernandez@wanadoo.fr
	PIDEBOIS Jean François		06 92 41 83 78	j-francois.pidebois@wanadoo.fr
P.EPS TITULAIRES	LAUDE Damien	06 92 77 51 49	06 92 62 98 17	s3-reunion@snepfsu.net
	SAINT LU Manu		06 92 91 23 50	manolos.ola@orange.fr
	CAQUELARD Benoit	02 62 30 90 07	06 92 51 03 70	rs-reunion@snepfsu.net
	CHEVALIER Jacques		06 92 70 74 48	chevalier9474@gmail.com
	DEHAIS Camille		06 92 51 54 68	camilledehais@hotmail.com
P.EPS SUPPLEANTS	BILLY Candice		06 92 80 55 61	candice_billy@hotmail.com
	HESS Fabienne		06 92 86 99 36	fabienne.hess@orange.fr
	VAZQUEZ Raphael		06 92 36 86 38	anne.raaphael@wanadoo.fr
	LEVASSEUR Laurence		06 92 95 28 08	lolo.jm@wanadoo.fr
	DARNAND Lynda		06 92 03 30 57	darnand-lynda@hotmail.fr